

**Un projet éducatif,
au cœur du projet sportif**

**Le bien-être sportif et social de l'enfant, âgé de 5 à
15 ans, une priorité au Football Club La Montagne.**





Le FC La Montagne, association sportive de la loi 1901, a, certes, un rôle de pratique d'un sport commun entre individus, mais tient également à remplir son rôle fondamental dans la transmission des valeurs auprès des enfants pratiquant le football.

Depuis la saison 2012/2013, le club a évolué dans son accompagnement des joueuses et joueurs des catégories U6 à U15, en créant une « Commission Jeunes », dont les objectifs ne se limitent pas aux apports de connaissances et compétences technique et sportives, mais également au rôle éducatif et social de l'Association. Un projet pédagogique a donc été mis en place.

Ce projet est élaboré par deux référents de la « Commission Jeunes », à savoir, un référent « Vie sportive » et un référent « Vie sociale ». Il a été pensé par l'ensemble de l'équipe éducative et sportive, validé lors de la Commission Jeunes, et accepté par le Comité Directeur.

Il est pluriannuel, permettant, ainsi, une continuité d'action, mais pouvant être, cependant, évolutive dans la forme, afin de réajuster des objectifs inadaptés ou de progresser. Il permettra, ainsi, de définir le sens des actions et de fixer les orientations, nécessaires à la motivation de tous, sportifs et encadrants. Il est le simple reflet d'une préparation collective.

Il traduit l'engagement du FC La Montagne, ses priorités, ses principes, ses motivations au regard de la pratique du football pour les enfants âgés de 6 à 15 ans.

Le projet pédagogique permet une confiance entre l'équipe dirigeante (bénévole), le Comité Directeur, les intervenants, les familles et les licenciés, exprimant clairement les conditions d'accueil des jeunes joueuses et joueurs par des règles, un mode de fonctionnement, et reste le seul référent des actions.

- Les familles ont le choix d'inscrire, ou non, leurs enfants à la lecture du projet. Ainsi, elles prennent connaissance des conditions d'accueil de leurs enfants, des objectifs sportifs, éducatifs et sociaux, et de les confronter à leurs propres valeurs et attentes.
- Les Collectivités territoriales (Mairie, Conseil Départemental, Conseil Régional) et les partenaires privés (sponsors) peuvent connaître le rôle du club auprès des jeunes footballeurs, et de sa participation à la vie locale.
- Les éducateurs et dirigeants du FC La Montagne connaissent précisément les priorités et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs. Il permet, aussi, aux bénévoles une certaine reconnaissance d'un investissement important.

De ce fait, le projet pédagogique, étant le support de fonctionnement du football jeune au sein du club, les nouveaux membres (Comité Directeur, éducateurs, dirigeants) doivent s'engager au suivi et à l'implication de la continuité de ce projet.

Sa diffusion se fait via le site du club, et est distribué, au moment des inscriptions, à chacun des jeunes désirant pratiquer le football au FC La Montagne.

Le projet pédagogique du F.C. LA MONTAGNE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

1/ Présentation générale

Notre priorité : Bien-être et épanouissement de l'enfant âgé de 5 à 15 ans.

L'apprentissage technique d'un sport ne peut se faire que dans des conditions optimales d'accueil : compétences des éducateurs, sécurité de l'environnement, qualité du matériel, ratio encadrants / joueurs.

Notre conviction : Le club de football a une place privilégiée dans l'éducation d'un enfant, aux côtés de l'éducation familiale et de l'éducation nationale.

Les éducateurs de sport ont un formidable outil de transmission de valeurs, permettant à l'enfant de devenir le citoyen de demain. Passionnés de sport, les jeunes passent de nombreuses heures au sein de la structure, sans contrainte. Il est, alors, plus simple de faire passer des messages éducatifs, préventifs, et de leur permettre une ouverture d'esprit.

A- Le projet pédagogique repose sur 2 axes :

L'objectif commun de ces deux pôles est principalement de permettre à l'enfant de s'épanouir et de prendre plaisir dans la pratique de son sport, au sein d'une association.

↳ L'axe social est sous la responsabilité du référent « Vie Sociale ». Les objectifs de cet axe sont plutôt des objectifs d'attitudes, mais aussi de proposition d'ouverture d'esprit. Le projet permet à l'ensemble de l'équipe de suivre une pédagogie réfléchie et choisie en Commission. Le Référent permet aux éducateurs de comprendre, de s'adapter à cette pédagogie.

Le Référent doit également être un interlocuteur privilégié des enfants et des familles concernant aussi la vie extra-sportive, permettant l'accompagnement de l'enfant dans une dimension globale.

- La finalité : éduquer l'enfant dans le cadre d'une association sportive, et lui permettre de devenir un adolescent, puis un adulte responsable.
- Les attentes : avoir une attitude correcte et développer des qualités riches, nécessaire à la pratique du football (respect du travail, organisation, responsabilité, volonté, humilité, générosité, écoute, rigueur, communication, propreté).
- La dimension familiale : respecter les valeurs familiales de chacun et s'appuyer sur les apprentissages du quotidien, et favoriser la relation de confiance éducateur/famille, éducateur/joueur et joueur/famille.
- La dimension d'équipe : permettre à l'enfant d'intégrer un groupe et de s'y impliquer afin de s'inscrire dans un projet collectif. L'éducateur favorise la création de ce groupe de même âge, en favorisant la mixité.
- Le club : permettre à l'enfant d'appartenir à un groupe pluri générationnel, favorisant le respect des éducateurs, des autres joueurs, de l'image de son club.
- La continuité : le sport comme « école de la vie », permettant à l'enfant une ouverture sur l'extérieur, mais aussi une ouverture à l'autre.

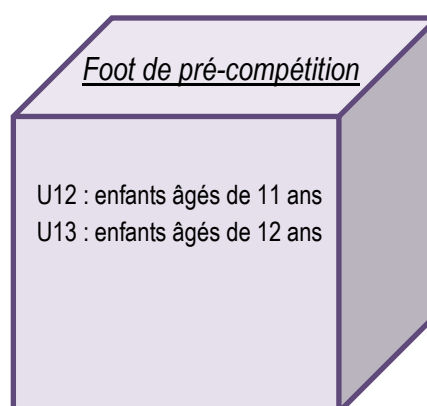
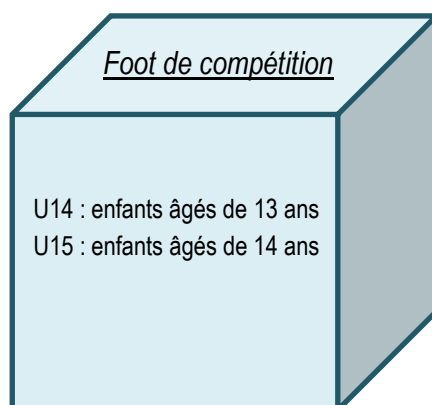
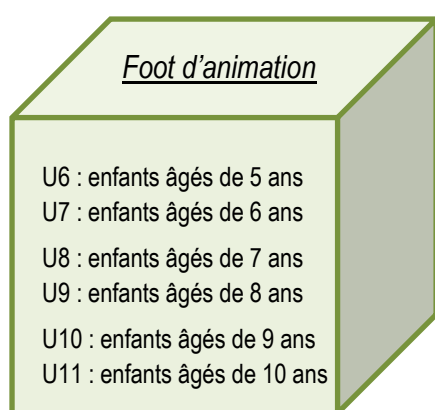
↳ **L'axe sportif** est sous la responsabilité du référent « Vie Sportive ». Les objectifs de cet axe sont plutôt des objectifs didactiques, ayant pour but l'acquisition de gestes techniques par les enfants et un soutien pour les éducateurs. Les choix techniques sont réfléchis et choisis en Commission. Le référent permet à l'équipe encadrante d'utiliser les outils adaptés à la pédagogie et aux objectifs de séances.

- **La finalité** : progresser dans les différents domaines essentiels à la pratique du football, prenant en compte :
 - ⇒ Mentalement : responsabiliser le jeune, l'accompagner dans son autonomie.
 - ⇒ Tactiquement : savoir répondre efficacement aux différentes situations de jeu.
 - ⇒ Techniquement : savoir utiliser les gestes acquis au service du jeu.
 - ⇒ Athlétiquement : permettre à l'enfant de progresser en vitesse, protéger son corps et comprendre la fonction musculaire, développer sa psychomotricité.
- **Le contenu** : maîtriser les contenus de formation et les mettre en pratique lors des entraînements et des rencontres du samedi. Rappel : au foot d'animation, le résultat du match est SECONDAIRE.
- **La continuité** : en tant qu'éducateur, ne pas s'opposer à l'intégration de nos meilleurs éléments à des essais dans les meilleurs clubs de la région.

Le fonctionnement en binôme permet un partage des responsabilités, une vision plus étendue et des objectifs enrichis. Les Référents ne fonctionnent pas seuls, ils permettent la formation d'un groupe de dirigeants tendant vers l'homogénéité des objectifs et des idées.

B- Les catégories concernées par le projet :

Après réflexion, l'association et ses dirigeants, ont ciblé le public âgé de 5 à 15 ans. Le projet permet ainsi aux enfants d'évoluer, de se construire autour d'un cadre déterminé durant toute leur enfance.



En 2013, lors de l'écriture du projet, nous avons décidé de distinguer le football d'animation, de pré-compétition et de compétition pour être en conformité avec nos objectifs sportifs et notre vision du football. Depuis la saison 2015, le district de Football de Loire-Atlantique a mis en place la même classification.

2/ Les objectifs

A – Les objectifs sociaux

L'équipe pédagogique et sportive du FCLM a fait le choix d'utiliser le sport favori de nos jeunes comme outil de transmissions d'un savoir-être, et surtout de transmissions de notions de savoir vivre ensemble. Lors des entraînements, rencontres et manifestations diverses en relation avec le club, les objectifs suivants sont primordiaux :

- ⇒ Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération, l'entraide, les règles de vie, les décisions collectives et l'autonomie de l'individu.
- ⇒ Favoriser toute mixité confondue, et permettre à tout enfant de pratiquer une activité physique de son choix. Le développement et la réflexion, notamment autour du handicap, doit être un objectif de l'équipe encadrante, dans les valeurs de l'Education Populaire : « *une activité pour tous, réfléchis par tous !* »
- ⇒ Favoriser la mixité sociale, et être vigilant face à la fragilité de familles en difficulté, pouvant entraîner isolement et/ou exclusion.
- ⇒ Sensibiliser les enfants sur des situations de sociétés, et favoriser leur participation dans des activités de solidarité, de lutte contre les discriminations.
- ⇒ Favoriser la prise de conscience de la nécessité d'acquérir des connaissances dans la pratique de gestes de premiers secours, et leur proposer des activités d'initiation.
- ⇒ Favoriser l'expression, la prise de parole, la prise de position sur un sujet, quel qu'il soit, en posant des moments d'échanges, de réflexion, de débat, à l'intérieur du groupe à des moments choisis.
- ⇒ Permettre aux enfants de s'ouvrir à des activités culturelles, sociale, sportives, autres que celles exercées habituellement, afin d'aiguiser leur curiosité et de s'adapter à un environnement inconnu ou peu connu.
- ⇒ Permettre aux enfants de comprendre et de respecter les règles essentielles d'hygiène et de santé dans la pratique du sport (équilibre alimentaire, sommeil, hygiène corporelle, ...).
- ⇒ Faciliter l'implication des familles dans la vie du club.
- ⇒ Proposer des activités, des stages, autour du foot, qui soient financièrement accessibles à tous.

B – Les objectifs sportifs

Le projet pédagogique s'articule autour de la continuité de cycles de travail élaborés en fonction de la catégorie concernée. Le projet permet notamment une poursuite de travail et une continuité d'une catégorie à une autre. Les objectifs par catégorie sont présentés en début de saison et régulés en fonction de l'évolution de l'individu et du groupe.

Les résultats, pour l'ensemble des catégories pratiquant le foot d'animation, ne font pas partie des objectifs qui sont essentiellement leur faire découvrir un sport collectif, donner à chaque enfant de l'importance, et permettre à chacun de pratiquer son sport favori quel que soit son niveau et ses motivations.

⇒ Catégorie U6 à U9 : Eveil et découverte d'un sport

- Sur le plan moteur : coordination, agilité, latéralité
- Sur le plan technique : découverte des gestes par le JEU (passes, contrôles, conduites, frappes, ...)
- Sur le plan sportif : notion de camp, de partenaires, d'adversaires d'un jour, du sens du jeu, respect des consignes et des arbitres.

Pour cette catégorie, les séances de travail se feront à base d'ateliers avec rotation de joueurs dans les ateliers. Les conditions d'encadrement seront d'un éducateur pour 5 enfants maximum.

⇒ Catégorie U10 à U11 : Initiation

- Sur le plan moteur : coordination, agilité, adresse, vivacité, vitesse de réaction

- Sur le plan technique : apprentissage des gestes par les exercices et le jeu, apprentissage de surfaces de contact, passes, contrôles simples et orientés, conduites de balles, dribbles, frappes des deux pieds.
- Sur le plan tactique : savoir reconnaître attaquants et défenseurs sans définition de poste, occuper le terrain, se déplacer par rapport au ballon, notion de démarquage, aide au porteur du ballon, et compréhension des règles (hors-jeu, coup franc, ...)

Pour cette catégorie, les séances de travail se feront à base d'ateliers avec rotation de joueurs dans les ateliers. Les conditions d'encadrement seront d'un éducateur pour 8 enfants maximum.

⇒ Catégorie U12 à U13 : Perfectionnement

- Sur le plan moteur et athlétique : agilité, adresse, vivacité, vitesse de réaction, endurance, psychomotricité, gainage, souplesse.
- Sur le plan technique : apprentissage des enchaînements technique grâce à des exercices et des situations de jeu, touchers de balles, contrôles simples et orientés, conduites de balles, dribbles, passes précédées d'une conduite ou d'un contrôle, passes en mouvement, avec et sans contrôle, frappes (dans l'axe, désaxées, avec ou sans contrôle, aérienne, ..)
- Sur le plan tactique : occupation du terrain, déplacement par rapport au ballon, aux partenaires, aux adversaires, démarquage, aide au porteur, notion d'appui et de soutien, jeu vers l'avant, maîtrise des règles (hors-jeu, coup franc, ..)

Pour cette catégorie, les séances de travail se feront à base d'ateliers avec rotation de joueurs dans les ateliers. Les conditions d'encadrement seront d'un éducateur pour 12 enfants maximum.

⇒ Catégorie U14 à U15 : Entraînement

- Sur le plan moteur et athlétique : agilité, adresse, vivacité, vitesse de réaction, endurance, psychomotricité, gainage, souplesse.
- Sur le plan technique : savoir utiliser, efficacement et collectivement, le ballon en fonction des différentes situations de jeu.
- Sur le plan tactique : savoir répondre efficacement aux difficultés
- Sur le plan mental : ancrer des valeurs, proposer des modèles éducatifs, valoriser les comportements.

Le travail par atelier permet un approfondissement des enseignements. Les groupes de travail sont modulables et peuvent évoluer.

3/ Les outils et moyens

A – Les moyens matériels

Ces moyens vont permettre de faciliter la mise en œuvre du projet pédagogique et des objectifs.

⇒ Aspect social : les locaux doivent être accueillants et conviviaux, pour toute activité, qu'elle soit habituelle ou exceptionnelle. La vigilance doit être la même pour tous les éducateurs.

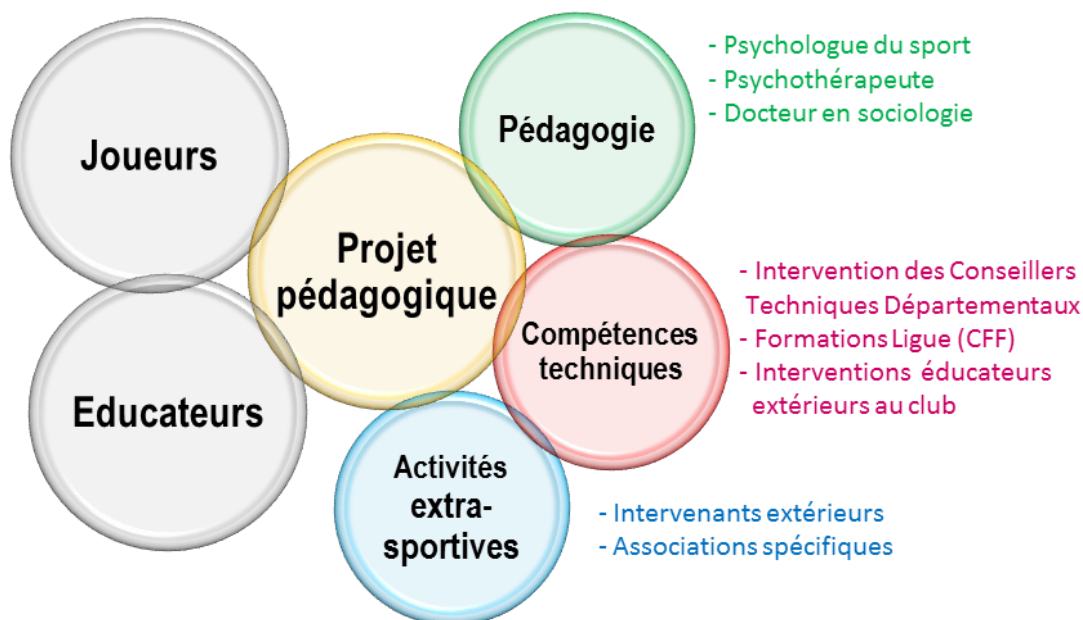
⇒ Aspect sportif : la pratique du foot se fait sur terrain gazonné ou synthétique. Le matériel permettant les exercices durant les entraînements, est adapté à l'âge, entretenu et changé en fonction de sa vétusté.

B – Les moyens humains et relationnels

Les moyens matériels sont importants pour permettre aux enfants d'évoluer, mais l'impact de la relation humaine prend une place essentielle dans l'accompagnement de l'enfant, et, par conséquent, de sa famille.

⇒ Mise en place de moyens de communication, permettant une transparence de l'activité du club : site internet, Charte du sportif, règlement et projet pédagogique.

- ⇒ Les Educateurs encadrant les enfants, sont diplômés (ou en cours de formation), motivés et adhèrent tous à la réflexion pédagogique.
- ⇒ La mise en place de formations internes concernant la pédagogie, la psychologie, etc..., des enfants permettent une meilleure compréhension du fonctionnement interne de nos jeunes et de respecter les étapes d'évolution. Les intervenants sont choisis en fonction d'une problématique posée par la Commission Jeunes.
- ⇒ Les parents doivent comprendre et adhérer au mode de pédagogie choisie par l'équipe. Ils peuvent prendre connaissance du projet avant l'inscription de leur enfant, et sont donc libres de l'inscrire ou pas.
- ⇒ L'implication de la famille est importante dans le fonctionnement du club (lavage de maillots, tenue du bar, transport des enfants). Un planning « logistique » et le calendrier des rencontres leur permettent de s'assurer d'être disponibles aux dates où les éducateurs ont besoin d'eux, et de pouvoir se libérer en conséquence si possible.
- ⇒ Mise en place d'une caisse de solidarité, financée par la vente de tenue du club (0.50 euros de marge sur l'ensemble des articles vendus par l'équipementier Intersport). Elle sert à financer les stages, les sorties sur demande des familles ou sur proposition du Référent « Vie Sociale ».
- ⇒ L'organisation en binôme, ou trinôme, permet un meilleur accompagnement sportif et social. Chaque équipe est encadrée par un Responsable Technique (centré sur la dimension sportive, tactique, ...), un coordinateur (interlocuteur privilégié des enfants, parents, clubs adverses) qui a aussi un rôle régulateur (comportement), et un dirigeant qui seconde le responsable technique.
- ⇒ Réflexion autour de l'accompagnement des enfants afin d'optimiser la pratique sportive, les objectifs sociaux et adapter la pédagogie adéquate au groupe. De façon à répondre à tous ces critères, le fonctionnement de la Commission Jeunes fonctionne :



C – Les animations outils pédagogiques

- ⇒ Une réunion de rentrée, par équipe ou catégorie (en fonction des horaires d'entraînements), est programmée dans les trois semaines qui suivent la date de reprise des entraînements. Elle permet à l'équipe dirigeante de se présenter, d'exposer les objectifs sociaux et sportifs de la saison et d'exprimer les règles qui régissent le groupe. Le coordinateur d'équipe informe les parents et la Commission Jeunes de la date de la réunion dès que possible.

- ⇒ Depuis 2014, le FCLM a repris l'organisation de tournois jeunes par la Commission Jeunes. Un rassemblement débutants (U/6, U7, U8 et U9) a lieu le premier samedi des vacances de printemps, un tournoi semi-nocturne U14/15 a lieu le jeudi de l'ascension, et un tournoi foot en salle U10 et U11 a lieu le premier samedi des vacances de Noël de chaque saison. Les tournois jeunes restent une priorité pour la Commission.
- ⇒ La participation aux tournois, extérieurs au club, sont à l'initiative de chaque équipe dirigeante de catégorie. En fonction des choix, les objectifs peuvent être différents.
- ⇒ Un stage à thème est proposé aux enfants des catégories U10 à U15, le week-end de la Pentecôte, permettant un repos avant la reprise de l'école. Au-delà de la pratique du football, les enfants sont invités à participer à des activités en rapport avec un thème de société, tel que « la sensibilisation au handicap », « sauver les autres et se protéger », ... Ce stage se déroule en pension complète sur le site du stade en camping.

4/ L'organisation du club et la Commission Jeunes

A – La Commission Jeunes

Cette Commission, formée de l'ensemble des éducateurs des équipes jeunes, se réunit chaque mois, selon un planning fixé en début de saison, afin de débattre de sujets, prendre des décisions, donner des informations à l'ensemble de l'équipe.

En fonctionnement quotidien, chaque équipe est formé soit d'un binôme, soit d'un trinôme, pour encadrer les joueurs. Ce mode de fonctionnement permet la discussion, la disponibilité et permet une facilité relationnelle pour l'enfant qui n'a pas qu'un seul référent. A l'intérieur même de ce duo ou trio, un mode de fonctionnement est également défini selon les modalités suivantes :

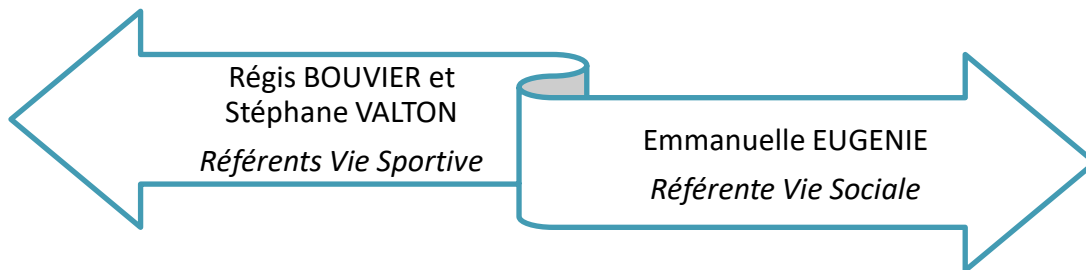
⇒ **Responsable technique** : Il est le garant des apprentissages techniques et tactiques dans la pratique du football. Il s'assure que la pédagogie utilisée soit adaptée à l'âge des joueurs, à leur niveau footballistique et en accord avec le projet pédagogique du club.

Il forme un groupe de joueurs, une équipe, ou chacun occupe une place, et permet aux enfants d'évoluer au sein de ce groupe et sur le terrain. Il est amené à faire des choix, selon des critères précis, de joueurs pour la participation à des rencontres, ou des manifestations.

⇒ **Coordinateur d'équipe** : Il est l'interlocuteur privilégié des familles, des clubs adverses et du Comité Directeur. Il favorise la communication entre les divers acteurs et reste disponible pour adapter une organisation d'équipe en cohérence avec les contraintes des familles, des joueurs, et éducateurs. Il doit connaître parfaitement les joueurs, les familles, et garder un esprit ouvert et objectif, afin de permettre de réels échanges. Les enfants doivent également le considérer comme un référent fiable. Il est également le garant du comportement des enfants lors des rencontres.

⇒ **Dirigeant d'équipe** : Il doit participer, au sein de l'équipe dirigeante (responsable, coordinateurs, dirigeants, éducateurs,...), au fonctionnement de l'équipe, et permettre le débat d'idées, qu'elles soient sportives ou organisationnelle. Lors des entraînements, il participe à l'encadrement des ateliers, dont les objectifs sont mis en place par le Responsable Technique. Durant les rencontres, il se positionne en tant qu'aide au Responsable Technique, durant l'échauffement, et comme arbitre de touche, pendant les rencontres.

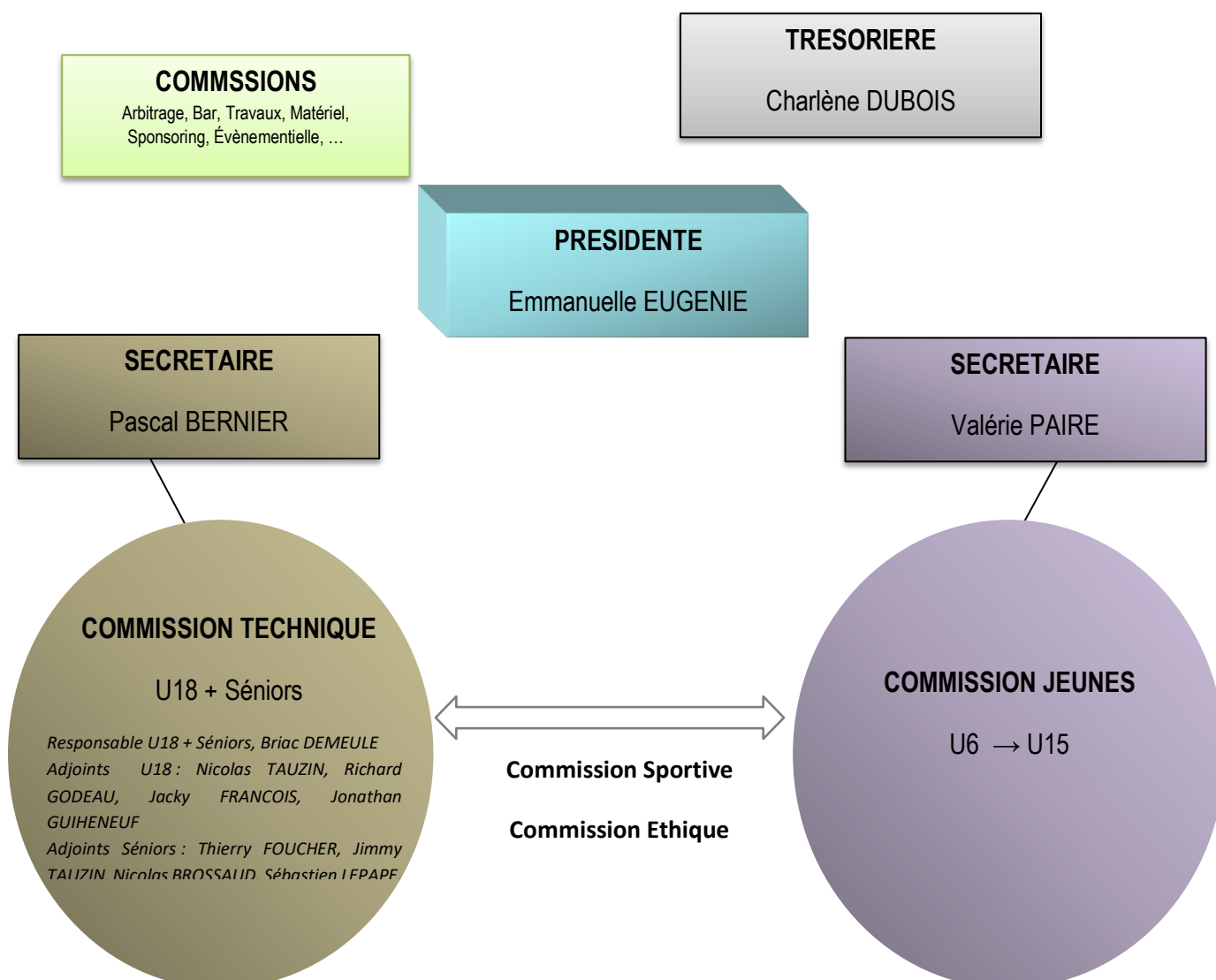
Les enfants connaissent normalement le rôle de chacun de leur éducateur. Les familles sont également mises au courant lors de la réunion de rentrée, ainsi que sur le premier mail adressé.



B – Le Comité Directeur

Son rôle, vis-à-vis de La Commission Jeunes, est la validation des projets proposés par l'équipe dirigeante éducative et sportive. Il veille à l'aspect sécurité, budgétaire, ... Il est amené à faire différentes démarches administratives et/ou demandes d'autorisations auprès des instances ou collectivités territoriales en rapport avec les manifestations jeunes prévues.

Un représentant de La Commission Jeunes assiste aux réunions mensuelles du Comité Directeur, afin de permettre une totale transparence.



C – L'organisation hebdomadaire d'accueil des jeunes

U6/U7 :

- Entraînements le samedi de 10h30 à 11h45
- Rencontres le samedi de 10h30 à 12h00

U8/U9 :

- Entraînements le samedi de 10h30 à 12h00
- Rencontres le samedi de 10h30 à 12h00

U10/U11 :

- Entraînements le mercredi de 18h00 à 19h30
- Rencontres le samedi de 10h30 à 12h00

U12:

- Entraînements le lundi et jeudi de 18h15 à 19h45
- Rencontres le samedi de 14h00 à 16h00

U13 :

- Entraînements le lundi et jeudi de 18h15 à 19h45
- Rencontres le samedi de 14h00 à 16h00

U14/U15

- Entraînements le mardi et le vendredi de 18h15 à 19h45
- Rencontres le samedi à partir de 16h00

► Préparation en amont :

Pour les catégories U10 à U13, il s'agit d'un entraînement commun dans un but pédagogique d'apprentissage et de cohésion de groupe.

Chaque cycle de travail est basé sur une problématique de jeu. Les séances d'entraînement sont en lien avec des programmations annuelles (déclinées en annexe).

Une séance type :

- Echauffement : 10 minutes
- 1 atelier de psychomotricité : 15 minutes
- 1 atelier « jeu » : 15 minutes
- 1 atelier « situation » : 15 minutes
- 1 atelier « exercice » : 15 minutes
- Un match final : 20 minutes



Le principe :

- Un coordinateur de séance (l'éducateur qui a préparé la séance)
- Un animateur par atelier

Ceci est une base de travail, le fonctionnement peut être modifié en accord avec le référent « Vie Sportive », afin de maintenir une cohérence de travail entre équipe.

► La séance d'entraînement :

L'arrivée d'un des éducateurs du groupe est prévue 30-45 min avant le début de la séance, dans le but de :

- Accueillir les joueurs et leur mettre les vestiaires à disposition.
- Identifier et préparer le matériel nécessaire afin de mener à bien la séance.
- Transmettre les informations à toute l'équipe d'encadrement, et de s'imprégner de l'objectif de la séance.

Un joueur avec un ballon

Pendant la séance, il s'agit de capter l'attention des enfants en s'assurant de leur compréhension, quitte à démontrer l'exercice, animer la séance et valoriser l'enfant dans ce qu'il fait de bien.

► Après la séance :

En équipe pédagogique et sportive, il s'agira d'évaluer la séance réalisée, et la faire évoluer si besoins. Cette phase permettra de s'adapter pour la prochaine séance. Le coordinateur de séance est le garant de cette évaluation.

Les éducateurs sont responsables des enfants jusqu'à leur départ. Il est important de prévoir un temps de surveillance, afin de permettre aux joueurs de prendre une douche.

4/ Fonctionnement concret

Au-delà d'une réflexion pédagogique, des animations, au cours de la saison, marque la volonté des éducateurs de transmettre les valeurs qui leurs sont chères.

A – Au sein de l'équipe

Les éducateurs d'une équipe d'enfants sont libres d'organiser des manifestations, propre à leur groupe. Celles-ci doivent toujours un objectif autre que celui de la simple convivialité. Le sentiment d'appartenance à un groupe est nécessaire dans la construction de l'enfant. Les animations prévues doivent correspondre à chacun des individus. Ce qui fonctionne avec un groupe n'est pas une vérité pour un autre.

Le choix est de participation aux différentes animations est laissée libre aux éducateurs, cependant le choix devra être exposé, lors de la Commission Jeunes et validé par celle-ci.

Certaines manifestations sont imposées par un fonctionnement antérieur. Elles pourront être critiquées et remettre en cause la participation du club.

- Journée Claude Bénizé → équipe U11
- Beach Soccer La Bernerie → équipe U11
- Beach Soccer St Marc sur Mer → équipe U13
- Cité Foot Marcel Saupin → équipe U13
- Challenge du Pays de Retz → équipe U9, U11, U13

B – Au sein du club

Les enfants pourront être amenés à changer de groupe de travail.

Le joueur peut être amené à changer d'éducateur.

Le joueur n'appartient pas à une équipe mais à un club.

La valeur « club » est importante, et il est primordial de le faire comprendre aux enfants. Afin de ne pas les enfermer au sein de leur groupe, diverses animations sont organisées durant la saison.

- Tournoi foot en salle U10 et U11 : les bénéfices de cette journée permettent notamment de financer une partie du « voyage sport et rencontre » de fin de foot d'animation de la catégorie U13. Les familles sont invitées à participer à l'organisation générale de la journée.

- Rassemblement U7 et U9 : les joueurs U13 et U15 sont invités à participer à cette manifestation, dans le cadre de l'arbitrage pédagogique des jeunes joueurs. Ils sont encadrés par un éducateur, tout au long de la journée. Les familles, des autres catégories, peuvent également être sollicitées dans certains cas, dans le but de permettre aux enfants d'évoluer en toute sécurité et dans une organisation réfléchie.

- Tournoi semi-nocturne U14/15 : Les familles sont invitées à participer à l'organisation générale de la soirée.

- Stage de printemps : un stage de trois jours (week-end de La Pentecôte), en pension complète est proposé aux joueurs des catégories U10 à 15. Au-delà, du respect des règles de la vie en collectivité, les enfants sont sensibilisés autour d'un thème choisi par la Commission Jeunes, au mois d'octobre précédent le stage.

- « Voyage tournoi et rencontre » est organisé pour les joueurs de la catégorie U13, dans le but de clôturer leur expérience de foot d'animation sur terrain réduit. Le projet est d'emmener le groupe sur une région éloignée de la nôtre, afin de vivre une expérience qui leur sera propre. Ce projet permettra également aux enfants et éducateurs de partager un moment sportif à l'intérieur d'un autre club, et ainsi de créer des échanges enrichissants.

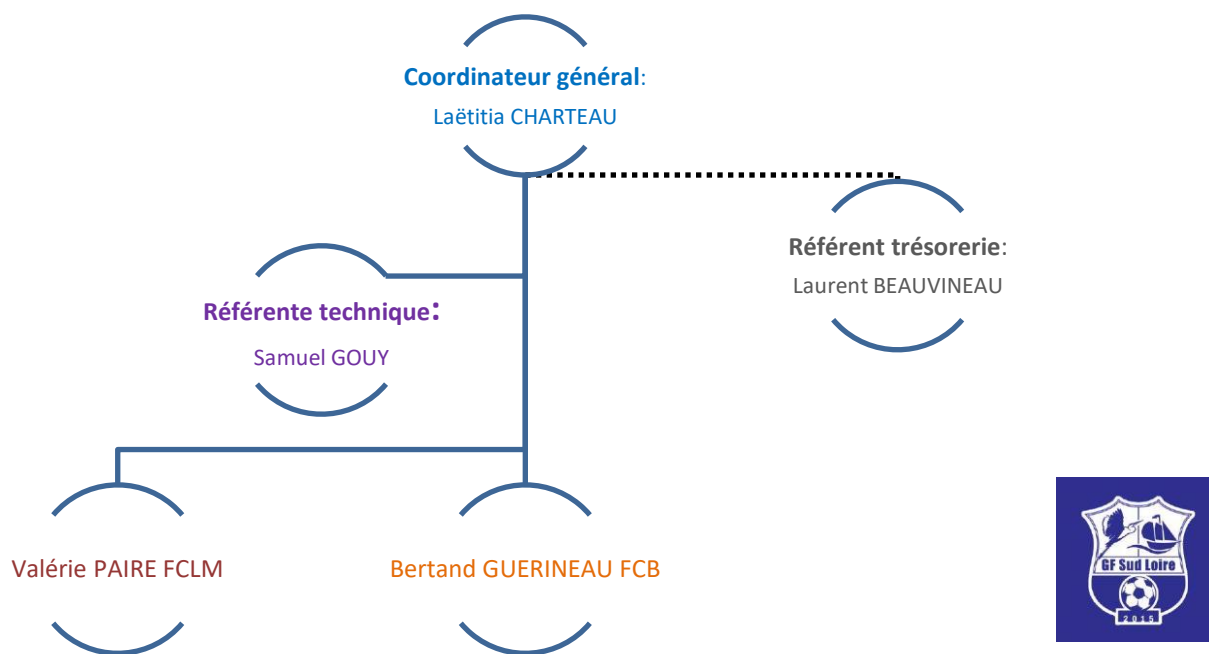
C – L'ouverture à l'autre

► **Projet mis en place** : en 2015, la Commission Jeunes a mis en place un projet qui était cher au club. Avec les clubs du FC Bouaye et l'US Le Pellerin, un Groupement féminin a vu le jour : « Le Groupement Féminin Sud Loire ».

Les valeurs et les objectifs des 3 clubs ont été posés et ont permis de structurer un projet autour de l'accueil des jeunes filles de 6 à 18 ans.

Son fonctionnement :

- Un coordinateur général
- Un référent technique



Après un fonctionnement entre trois club, le renouvellement de la Convention s'est fait entre le club du FC BOUAYE et le FC LA MONTAGNE.

► **Projet à venir** : Le FCLM est une association qui accueille toute personne désirant pratiquer le football, et en accord avec les valeurs du club.

La sensibilisation des jeunes au quotidien sur le respect de la différence, permise notamment par des rencontres avec un public spécifique au cours des stages ou de manifestations, dans le cadre du projet, permet aujourd'hui aux jeunes d'accueillir tout nouveau coéquipier, peu importe sa couleur, sa situation sociale, son sexe, sa religion, sa différence. La pratique du football prend alors toute la dimension de lien social sur la commune.

La Commission Jeunes s'interroge désormais en quoi la pratique du football peut permettre l'inclusion sociale de personnes différentes, notamment en situation de handicap mental, psychologique ou atteinte de trouble du comportement. Les établissements de La Commune comme l'ESAT (Sésame Service) ou la MECS (Foyer des enfants du Château d'Aux) seront invités à la réflexion, dans le cadre de la formation d'Emmanuelle EUGENIE en DE JEPS « animation sociale ».

Conclusion : Le jeu, les valeurs, la cohésion, ... avant l'enjeu !

La Commission Jeunes a adopté la règle des 4 « C » : Communication, Compétence, Convivialité, Cohésion